



Communiqué

La Ville de Lausanne soutient la loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias

Les médias locaux et régionaux jouent un rôle central dans la formation des opinions en informant jour après jour la population sur l'actualité locale, régionale et internationale. Pilier de notre société, les médias font face aujourd'hui à de grandes difficultés qui ont été accentuées par la pandémie de coronavirus.

Des géants internationaux vs des médias locaux

Face aux nouveaux médias sur internet, les journaux, sites, radios ou télévisions locales ont de plus en plus de peine à survivre. Il en découle une disparition lente et inexorable des titres de nos régions depuis plusieurs années.

Dans cette période de transition pour les médias, actuellement obligés de développer plusieurs modèles économiques pour être présents sur les différents canaux de communication, il apparaît essentiel à la Municipalité qu'une série de mesures puissent être mises en place afin d'aider ce secteur et préserver la diversité du paysage médiatique helvétique.

Des rédactions ancrées dans les régions sont indispensables. Les médias peuvent ainsi être le reflet le plus fidèle des problématiques de nos sociétés.

La Municipalité soutient cette loi estimant qu'elle propose des mesures adéquates aux problématiques actuelles.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, Syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 01**

Lausanne, le 1^{er} février 2022